



Centre psychothérapique de conjoints violents

---

## **OFFRE de FORMATION**

### **La prise en charge des auteurs de violences conjugales**

#### **OBJECTIF DE LA FORMATION :**

PRENDRE EN CHARGE des AUTEUR(E)S DE VIOLENCES CONJUGALES

#### **Objectifs détaillés :**

- Comprendre les mécanismes sous-jacents à la violence conjugale (l'individu, le couple, la famille, la société)
- Repérer, évaluer et appréhender les problématiques individuelles des auteur(e)s de violence
- Construire des outils de prise en charge des auteur(e)s de violence conjugale.

**PUBLIC :** Professionnels socio-éducatif, psychologues, médecins, acteurs judiciaires....

**DUREE :** 2 jours consécutifs

**DATES PREVUES :** 2018

**COÛT :** 500 €

**Lieu :** à définir ; possibilité de se déplacer dans les institutions

**INTERVENANTS :** Les psychologues de Passible

Nelly JANIN-QUERCIA, Odile NESTA-ENZINGER

Psychologues cliniciens, psychothérapeutes individuels et de couples, experts judiciaires

#### **SUPPORTS PEDAGOGIQUES**

- apports théoriques
- participation interactive des stagiaires à partir de vignettes cliniques, de questions pratiques, d'échanges d'expériences, jeux de rôle, analyse de la pratique...
- photolangage, film et/ou autres supports adaptés.

**EVALUATION :** Questionnaire de satisfaction en fin de formation

## **PROGRAMME**

### **DEFINITION : LES VIOLENCES CONJUGALES ; DE QUOI PARLE-T-ON ?**

Contexte historique et socioculturel

- Rapports de genres
- Définition des violences conjugales et ses différentes formes d'expression
- La question de l'altérité

### **LES VIOLENCES CONJUGALES COMME MODALITE RELATIONNELLE ?**

- Les modalités du lien dans le couple
- Les conjoints victimes.
- Les enfants (incidences actuelles et à venir)

### **LES AUTEUR(E)S DE VIOLENCE CONJUGALE**

- La clinique des agirs
- Caractéristiques et traits de personnalité
- Comment travailler avec l'auteur(e) de violences conjugales ?
- La prise en charge de la violence en institution (cadre et métacadre)

### **LA JUDICIARISATION DE L'AUTEUR(E)**

- Droit et évolution des lois
- Après le dépôt de plainte ?
- L'incidence de la sanction judiciaire
- Le soin sous contrainte
- Le lien avec les instances judiciaires (comment faire une attestation et sa fonction)

### **ELABORATION DE LA PRATIQUE A PARTIR DES LIEUX D'INTERVENTIONS DES STAGIAIRES**

Exemples : entretiens individuels ; travail en groupe, travail avec des couples, liens avec les partenaires institutionnels : les médecins, les lieux d'accueil des victimes, les foyers d'éviction, ....

## **INSCRIPTION**

**Par email :** [asso.passible@gmail.com](mailto:asso.passible@gmail.com)

**Par téléphone** 06 89 87 63 35

**Par courrier :** Association Passible, Maison de Justice et du Droit, 25 avenue de Constantine, 38100 Grenoble